

AVIS PUBLIC

CONVOCAION D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU (MRCVR), À L'EFFET QUE :

Une séance extraordinaire du Conseil est convoquée par madame Evelyne D'Avignon, directrice générale et greffière-trésorière, conformément à l'article 152 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), le **mardi 28 mai 2024, à 9 h 00**, au 200, rue Principale, Saint-Basile-le-Grand, Québec, J3N 1M1, laquelle sera tenue en présentiel.

Cette séance sera accessible au public et fera l'objet d'une diffusion en différé.

Lors de cette séance seront pris en considération les sujets suivants :

1. Constatation de l'avis de convocation
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Interventions de l'assistance
5. Tenue de la séance extraordinaire
6. Affaires courantes
 - 6.1 Transport collectif – Appui à la Table des préfets et élus de la Couronne-sud (TPECS)
7. Clôture de la séance

DONNÉ À McMASTERVILLE, CE VINGT-TROISIÈME (23^E) JOUR DU MOIS DE MAI (5) DE L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE (2024).

(Signé)
Evelyne D'Avignon
Directrice générale et greffière-trésorière